

Communiqué de presse
23 avril 2014

Journaux lycéens : un mémo pour les adultes accompagnateurs

L'Observatoire des pratiques de presse lycéenne publie un mémo thématique à destination des accompagnateurs de journaux lycéens.

Ce mémo a pour objectif de permettre aux adultes de trouver un positionnement adapté par rapport au projet des jeunes et de les accompagner en fonction de leurs besoins. Ce mémo répond également aux questions qu'ils peuvent se poser :

- Quels peuvent être les rôles d'un accompagnateur d'un journal lycéen ?
- Comment favoriser l'autonomie d'une rédaction lycéenne ?
- Comment se positionner dans une rédaction composée de lycéens ?
- Quelles aides apporter aux journalistes lycéens ?

Il s'avère essentiel d'accompagner les lycéens en garantissant leur liberté d'expression et en favorisant leur prise de responsabilité et leur autonomie.

L'Observatoire des pratiques de presse lycéenne

L'Observatoire des pratiques de presse lycéenne s'est fixé pour mission, entre autres, d'organiser l'information de tous (élèves, directions d'établissement, enseignants et autres personnels, parents d'élèves...) en matière de presse lycéenne. Il veut encourager, à tous les niveaux, le dialogue et la prévention des situations de crise entre les acteurs de la vie scolaire. Régulièrement, le site internet de l'Observatoire propose réflexions et approfondissements relatifs aux questions sur la presse lycéenne, reprenant les propositions de ses membres sur des questions qui ne sont pas directement traitées par les textes.

Contacts :

Mélanie SUHAS, Déléguée générale : 06 70 67 63 05 | melanie.suhas@jetsdencre.asso.fr

Juliette EZDRA, Secrétaire de l'Observatoire : 06 84 35 06 91 | juliette.ezdra@jetsdencre.asso.fr

Jets d'encre Association nationale pour la promotion et la défense de la presse d'initiative jeune
Apel Association de parents d'élèves de l'enseignement libre > **CGT Educ'Action** > **CEJEM** Centre d'Etudes sur les Jeunes et les Médias > **Clemi** Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information - Education nationale > **ERCOMES** Equipe de Recherche sur la Constitution des Médias des Evènements et des Savoirs > **FCPE** Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques > **FEP-CFDT** Formation et enseignement privés > **FSU** Fédération syndicale unitaire > **FIDL** Fédération Indépendante et Démocratique Lycéenne > **La ligue de l'enseignement** > **Ligue des Droits de l'Homme** > **PEEP** Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public > **Reporters sans frontières** > **SGEC** Secrétariat général de l'enseignement catholique > **SGEN-CFDT** Fédération des syndicats généraux de l'Education nationale et de la Recherche publique > **SNALC** Syndicat national des lycées et collèges > **SNCEEL** Syndicat national des chefs d'établissements d'enseignement libre > **SNPDEN** Syndicat national des personnels de direction de l'Education nationale > **UNL** Union nationale lycéenne > **UNSA Education**

Un mémo « accompagner un journal lycéen »

Parce que les journaux lycéens naissent parfois de l'initiative d'un adulte, futur accompagnateur, ou parce que les lycéens peuvent également faire appel à un adulte en qui ils ont confiance, professeur, documentaliste, proviseur ou autres, les accompagnateurs se retrouvent dans une position parfois difficile. Le rôle d'accompagnateur peut parfois être complexe à appréhender par ces derniers : comment accompagner un journal lycéen tout en laissant leur liberté aux journalistes jeunes et en laissant le projet entre leurs mains ?

De l'émergence d'un projet de journal à sa réalisation, toutes les étapes de l'accompagnement sont présentées dans ce mémo. Il a pour objectif de permettre aux adultes de trouver un positionnement adapté par rapport au projet des jeunes et de les accompagner en fonction de leurs besoins, en garantissant leur liberté d'expression et en favorisant leur prise de responsabilité et leur autonomie.

Ce mémo répond également aux questions qu'ils peuvent se poser :

- Quels peuvent être les rôles d'un accompagnateur d'un journal lycéen ?
- Comment favoriser l'autonomie d'une rédaction lycéenne ?
- Comment se positionner dans une rédaction composée de lycéens ?
- Quelles aides apporter aux journalistes lycéens ?

Il s'avère essentiel d'accompagner les lycéens en garantissant leur liberté d'expression et en favorisant leur prise de responsabilité et leur autonomie.

Ce mémo a donc été rédigé à destination de tous ceux qui souhaitent lancer un journal lycéen dans leur établissement, accompagné un journal existant ou qui ont été abordé par des lycéens pour les aider dans la réalisation d'un journal.

Les productions de l'Observatoire des pratiques de presse lycéenne

L'Observatoire des pratiques de presse lycéenne a publié une [brochure sur les droits et la déontologie des journaux lycéens](#), qui apporte des réponses aux principales questions que se posent les rédactions lycéennes mais aussi l'ensemble des membres de la communauté scolaire, ainsi qu'une [brochure destinée spécifiquement aux chefs d'établissement](#).

L'Observatoire a également créé en mars 2014, [un quiz](#) qui propose à tous ces acteurs de la communauté éducative de tester leurs connaissances sur le droit de publication lycéen. Il est composé de 21 questions portant sur la pratique du journalisme par les lycéens dans le cadre scolaire.

Régulièrement, l'Observatoire propose des réflexions et des approfondissements relatifs aux questions sur la presse lycéenne sous forme de [mémos thématiques](#), reprenant les propositions de ses membres sur [des questions qui ne sont pas directement traitées par les textes](#), mais qui font débat dans les établissements :

> Peut-on parler de ses profs dans un journal lycéen ?

Il est parmi les grandes traditions des journalistes lycéens de prendre la plume pour parler des professeurs ou de leur enseignement mais ont-ils vraiment le droit de le faire ? Les membres de l'Observatoire des pratiques de presse lycéenne se sont saisis de la question.

> Blogs, webzines : nouveaux supports, nouvelles pratiques

Entre 2005 et 2007, le développement phénoménal de la pratique des blogs chez les adolescents a percuté de plein fouet l'Education nationale. L'Observatoire des pratiques de presse lycéenne a ainsi réfléchi à ce qu'impose cette nouvelle pratique médiatique de masse et de l'institution scolaire.

> Prosélytisme et droit d'opinion des lycéens, où sont les limites ?

La presse lycéenne a toujours été une presse engagée. L'Observatoire des pratiques de presse lycéenne a voulu proposer une base de discussion commune sur la définition du prosélytisme, notion qui reste floue pour les acteurs concernés, et qui est sujette à de multiples interprétations.

> Vente, subvention, publicité : le financement des journaux lycéens

Sans moyens ni ressources financières, il n'est pas de journal possible. Les membres de l'Observatoire des pratiques de presse lycéenne ont voulu rédiger ce mémo pour répondre aux questions des lycéens telles que vers qui se tourner ? où chercher ? comment démarcher ?

> L'image dans les journaux lycéens

Les journaux lycéens constituent à la fois des supports de production et de diffusion d'images dans le cadre scolaire. Il est important de mesurer le rôle et le « poids » de l'image. L'Observatoire a voulu éclairer les lycéens sur les règles juridiques et l'utilisation des images dans toute leur expressivité.

Outils et ressources sur www.obs-presse-lyceenne.org et www.creerunjournallyceen.fr

Un média lycéen dans chaque établissement : c'est l'affaire de tous !

Lycéens, enseignants, chefs d'établissement, parents d'élèves : un journal lycéen libre et responsable dans chaque lycée, c'est l'affaire de toute la communauté éducative. « On ne naît pas citoyen, on le devient » : il est de la responsabilité des établissements scolaires de faciliter l'exercice du droit de publication par les lycéens - droit fondamental reconnu et protégé par les textes, et de faire preuve de bienveillance dans l'accompagnement des projets de journaux lycéens.

Les médias d'expression lycéenne (journaux papier ou en ligne, radio, ...) naissent tantôt de l'initiative spontanée des élèves, tantôt avec le concours d'adultes. Ils peuvent être créés dans le cadre d'un projet pédagogique, du conseil de la vie lycéenne ou d'un groupe d'élèves indépendant. Ils s'appuient en premier lieu sur l'intérêt et l'appétit des lycéens pour ce type de projets. Ils font écho à leurs pratiques de publication à l'extérieur de l'institution scolaire, comme les blogs, les réseaux sociaux... En contact permanent avec les médias, il est normal que les jeunes s'en emparent aussi et veuillent exprimer leur point de vue sur leur environnement et sur l'actualité.

Pour les aider à mener à bien leur projet ou du moins les inciter à franchir le pas, il est important de les accompagner, de les informer sur leurs droits, de les former à la responsabilité de publication, et de leur fournir les moyens nécessaires.

En effet, un média lycéen constitue le support idéal pour une éducation aux réalités de la publication et au travail journalistique. Dans notre société numérique, chacun peut publier des contenus et exprimer des points de vue sur les questions vives de la société ; l'école doit aujourd'hui être capable de prendre en compte cette part de l'éducation du citoyen. Il s'agit bien, pour les élèves, de développer leur esprit critique et de leur apprendre à être responsables de leur publication. Développée dans un dispositif pédagogique, confrontée à la déontologie du journalisme, cette pratique représente un cadre d'apprentissage de l'autonomie et de la responsabilité des élèves dans l'usage de la liberté d'expression, renforçant la culture du débat contradictoire et la prise en compte d'opinions différentes.

Le média d'expression lycéenne permet aux élèves de développer des compétences particulières, d'être reconnus dans des responsabilités et donc de mieux trouver leur place dans l'établissement. Il offre l'occasion de collaborations originales au service d'un projet commun porteur de sens et, bien souvent, d'autres apprentissages. Il peut transformer les rapports avec la communauté éducative, impliquée dans les diverses étapes de sa production ou de sa diffusion. Le média d'expression lycéenne est un facteur de dialogue intergénérationnel. Au-delà des apprentissages disciplinaires et de l'ouverture culturelle accompagnant sa réalisation, il représente un levier important d'intensification et d'identification de la vie lycéenne.

Enfin, le média d'expression lycéenne facilite la communication et la circulation de l'information auprès des élèves et du personnel dans l'établissement scolaire, autant qu'il valorise les initiatives lycéennes. A ce titre, il peut être articulé avec le Conseil de vie lycéenne et la Maison des lycéens. Toutefois cet investissement ne fera sens que si l'établissement s'attache à préserver la liberté d'expression de ses élèves, à laquelle on n'opposera que le seul cadre juridique et réglementaire. La bonne marche du projet ne peut ensuite être encouragée que si on lui donne en les moyens adéquats : humains, temporels, matériels et financiers.